

## Adapter les structures d'accueil

Avec le vieillissement des personnes handicapées, **les structures d'accueil doivent évoluer**. Les établissements spécialisés doivent proposer des services adaptés aux besoins liés à l'âge.

Certaines personnes peuvent avoir besoin de soins médicaux plus importants, d'activités adaptées ou d'un accompagnement spécifique. Les établissements doivent donc s'adapter pour répondre à ces nouvelles réalités.

Il est également important de **faciliter les transitions entre les différents lieux de vie**. Par exemple, lorsqu'une personne quitte son domicile ou change d'établissement, il est essentiel de préparer ce changement pour éviter les ruptures dans son parcours de vie.

L'objectif est d'**assurer une continuité dans l'accompagnement** et de garantir une bonne qualité de vie aux personnes concernées.



## Evoluer avec Cap' devant !

Depuis une décennie, nous avons développé nos structures en faisant évoluer nos agréments. Cette évolution s'est notamment traduite par la création, au sein de nos foyers d'hébergement, de places en foyer de vie ainsi que de places en foyer d'accueil médicalisé.

Ces dispositifs sont proposés sous différentes formes d'accompagnement, en internat ou en accueil de jour, afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées. L'accompagnement des personnes se poursuit également à domicile grâce au **SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)**, et aux **SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)** qui permettent d'assurer un suivi social, éducatif et médical favorisant l'autonomie et l'inclusion dans la vie quotidienne.

Dans cette dynamique de développement et pour répondre aux besoins croissants

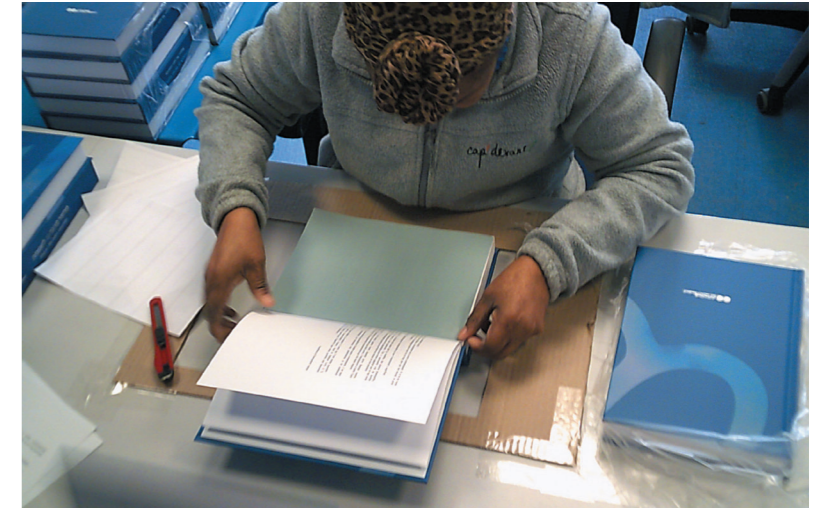
du territoire, nous portons également des projets de création de **Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) en Seine-Saint-Denis (93) et dans les Hauts-de-Seine (92)**. Ces projets représentent une nécessité afin de renforcer l'offre d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap nécessitant un accompagnement médical et éducatif renforcé.



## Anticiper le vieillissement en situation de handicap : construire demain ensemble

Vieillir est une étape naturelle de la vie. Pour les personnes en situation de handicap vivant en ESAT ou en foyer de vie cette période soulève des questions importantes : **comment adapter son quotidien ? Où vivre demain ? Comment préserver ses repères, ses liens et son autonomie ?**

Anticiper ces changements est essentiel pour vivre cette transition le plus sereinement possible. **Et surtout, cela ne se fait pas seul.**



### Parler tôt pour mieux se préparer

Le vieillissement ne doit pas être un sujet tabou. Dès les premiers signes de fatigue, de changement de rythme ou d'envies différentes, il est important d'en parler.

#### Avec qui ?

- Sa famille
- Les professionnels de l'ESAT ou du foyer
- Les accompagnants (éducateurs, SAVS, coordinateurs...)

Ces échanges permettent d'exprimer ses souhaits : continuer à travailler ? ralentir ? changer de lieu de vie ? rester proche de ses proches ?

Mettre des mots sur ses envies, mais aussi sur ses inquiétudes, est la première étape pour construire un projet adapté.

### Penser son lieu de vie pour demain

Avec l'âge, les besoins évoluent. Certains souhaitent rester dans leur lieu actuel, d'autres envisagent un changement.

#### Plusieurs possibilités peuvent être étudiées :

- Rester en foyer d'hébergement ou de vie, avec des adaptations
- Intégrer une structure plus médicalisée (FAM, EAM...)
- Vivre en habitat inclusif ou partagé
- Rester à domicile avec des aides adaptées

L'enjeu est de trouver un équilibre entre sécurité, autonomie et bien-être, tout en respectant le rythme et les choix de la personne.